

réduction substantielle des armements nucléaires stratégiques soviétiques et américains.

5 - Nous offrons aux pays de l'Est de développer une coopération économique équilibrée sur une base commerciale saine qui soit compatible tant avec les intérêts de sécurité de chacun de nos pays qu'avec les principes généraux des échanges internationaux. Nous avons pris acte du développement des relations entre la CEE et les pays de l'Est, en particulier de la conclusion d'un accord avec la Hongrie, des progrès déjà réalisés dans les discussions en cours avec la Pologne et de l'ouverture de négociations avec l'Union Soviétique.

6 - Nous nous félicitons du processus de réforme en cours en Pologne et en Hongrie. Nous reconnaissons que les changements politiques qui se produisent dans ces pays seront difficiles à poursuivre sans progrès économique. Chacun d'entre nous est prêt à soutenir ce processus et à envisager, selon les besoins et d'une façon coordonnée, une aide économique destinée à transformer et à ouvrir leurs économies d'une manière durable. Nous pensons que chacun d'entre nous devrait orienter son aide à ces pays de manière à soutenir la dynamique de la réforme par l'investissement intérieur, des sociétés mixtes, le transfert de compétences en matière de gestion, la formation